



Convocation au tribunal espagnol

Par **lestouristes**, le **16/09/2015 à 13:25**

Bonjour,
mon conjoint vient de recevoir une convocation au tribunal de Barcelone.
Nous sommes allés passer des vacances en Espagne alors que notre voiture était stationné sans avoir payé de parcmètre et elle a été mise en fourrière. aucune voiture autour de nous n'avait payé de ticket ce jour là, nous avons donc suivie le mouvement(mauvais choix).
Nous sommes donc allés récupérer la voiture en fourrière et s'en est suivie une altercation verbale avec le personnel de la fourrière.

Dans l'énervement, mon compagnon à cassé une vitre du parking de la fourrière et la police est intervenue en constatant les faits. Nous signifiant qu'il pouvait être convoqué prochainement.

Nous venons de recevoir une convocation.

Ma question est: si il n'y va pas que ce passe t'il ?

Par **amajuris**, le **16/09/2015 à 14:32**

bonjour,
nous sommes un site de conseils juridiques français donc pas compétent pas principe pour vous répondre sur le droit pénal espagnol.
salutations